

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation



Province de Québec MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 2 août 2017 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s la conseillère et les conseillers suivant(e)s : madame Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond et Yvan Maltais sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annie Morin.

Absent(e)s :

Madame Nady Sirois, messieurs Michel Chamberland et Louis Emond

Le président, monsieur Gontran Tremblay, ouvre la séance ordinaire à 19h03.

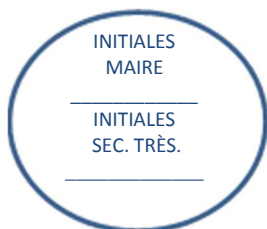
17-08-6988

ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 juillet 2017. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 juillet 2017 et des comptes à payer au 2 août 2017. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Loisirs et culture :
 - 5.1 Fête nationale/ Rapport. (Info)
- 6.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 6.1 Municipalité de Sacré-Cœur/ Demande d'appui ouverture de la pêche au bar rayé. (Rés.)
 - 6.2 Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est/ Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche. (Rés.)
 - 6.3 Action santé Haute-Côte-Nord/ Forum du 21 octobre 2017/ Demande de participation financière. (Rés.)
 - 6.4 Municipalité de Les Escoumins/ Demande d'appui afin de maintenir les services de cours de conduite de Tecnic à Forestville et Les Bergeronnes. (Rés.)
- 7.0 Correspondance.
- 8.0 Affaires nouvelles :
 - 8.1 Voyage camp de jour 2017/ Autorisation. (Rés.)
- 9.0 Période de questions.
- 10.0 Fermeture.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-08-6989

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2017

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2017.

17-08-6990

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 JUILLET 2017 ET DES COMPTES À PAYER AU 2 AOÛT 2017/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 2 août 2017 qui totalise un montant de 24 965.18\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 juillet 2017 qui totalise un montant de 318 191.24\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Août 2017

2 : Séance ordinaire du Conseil



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

FÊTE NATIONALE/ RAPPORT

Suite aux activités tenues le 24 juin dernier dans le cadre de la Fête nationale et de la Fête des voisins 2017, un rapport d'activités ainsi qu'un rapport financier indiquant des revenus de 2 172.15\$ et des dépenses de 3 631.45\$ sont déposés aux membres du Conseil.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-08-6991

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR/ DEMANDE D'APPUI OUVERTURE DE LA PÊCHE AU BAR RAYÉ

CONSIDÉRANT la présence massive de bar rayé sur la côte nord du fleuve St-Laurent;

CONSIDÉRANT l'explosion de prise accidentelle du bar rayé lors de la pêche sportive;

CONSIDÉRANT l'impact négatif de cette présence sur l'ensemble de nos espèces indigènes telles les truites de mer, le saumon de l'Atlantique, l'éperlan arc-en-ciel et autres espèces vulnérables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE soit demandé au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Luc Blanchette et au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, monsieur Dominic Leblanc, l'ouverture de la pêche au bar rayé;

QUE copie de cette résolution soit transmise aux ministres concernés ainsi qu'au député de René-Lévesque, monsieur Martin Ouellet et à la députée de Manicouagan, madame Marilène Gill.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-08-6992

MUNICIPALITÉ DE CANTON RISTIGOUCHE PARTIE-SUD-EST/ DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Municipalité de Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est en date du 7 juillet 2017 ayant pour but de financer les frais juridiques auxquels fait face cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE notre Municipalité est dans une situation financière précaire et qu'elle a été identifiée en tant que municipalité dévitalisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal comprend que la Municipalité de Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est fait face à une situation particulièrement affligeante mais qu'il doit composer avec un budget restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE la demande de soutien de la Municipalité de Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est soit refusée;

QUE le Conseil appuie tout de même les démarches de la Municipalité de Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est dans le but de protéger les seules sources d'eau potable de ses citoyens.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-08-6993

ACTION-SANTÉ HAUTE-CÔTE-NORD/ FORUM DU 21 OCTOBRE 2017/ DEMANDE PARTICIPATION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le 21 octobre prochain Action-santé Haute-Côte-Nord tiendra un forum à Portneuf-sur-Mer permettant de réunir les acteurs régionaux qui contribuent au rayonnement des communautés en matière de saines habitudes de vie, des environnements favorables et au développement des communautés;

CONSIDÉRANT QU'en échange d'une visibilité sur l'invitation officielle, les affiches, la page Facebook, le site internet et le programme de la journée de l'événement, une demande de soutien financier est demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une aide financière au montant de 100\$ soit accordée à Action-santé Haute-Côte-Nord pour la tenue du forum du 21 octobre prochain à Portneuf-sur-Mer en échange de la visibilité proposée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-08-6994

MUNICIPALITÉ DES LES ESCOUMINS/ DEMANDE D'APPUI AFIN DE MAINTENIR LES SERVICES DE COURS DE CONDUITE TECNIC À FORESTVILLE ET LES BERGERONNES

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la Haute-Côte-Nord ne bénéficieront plus de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et Les Bergeronnes en raison des nouveaux propriétaires de Baie-Comeau qui se sont vu refuser, à deux reprises, la reconduction de la dérogation dévolue aux anciens propriétaires les autorisant à dispenser les cours en Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE les anciens propriétaires de l'école de conduite Tecnic détenaient, depuis 2010, une dérogation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui les autorisait à dispenser des cours théoriques et pratiques à Les Bergeronnes et à Forestville;

CONSIDÉRANT QUE ce refus pénalisera grandement les gens de la Haute-Côte-Nord étant donné les efforts du milieu pour garder les jeunes en région;

CONSIDÉRANT QUE depuis deux (2) semaines, le nouveau propriétaire invite les gens à se plaindre auprès de la SAAQ et de l'AQTR (Association québécoise



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

du Transport), qui représente environ le tiers de la clientèle de l'école de conduite Tecnic;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil demande à la SAAQ et à l'AQTR de reconsidérer leur décision afin de permettre à la population de la Haute-Côte-Nord de bénéficier à nouveau de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et Les Bergeronnes.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue par la secrétaire-trésorière adjointe.

17-08-6995

VOYAGE CAMP DE JOUR 2017/ AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE les animatrices du camp de jour avaient prévu d'effectuer un voyage au Bora Parc de Québec pour souligner la fin du camp de jour 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement a effectué un montage financier pour le projet dont les revenus se chiffrent à 2 790.65\$ et les dépenses à 3 129.60\$;

CONSIDÉRANT QUE des activités ont été effectuées dans le but de financer entièrement le projet et que d'autres sont à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le camp de jour à effectuer le voyage au Bora Parc de Québec selon le montage financier présenté aux conditions suivantes :

- Que l'ensemble des coûts reliés au voyage soit défrayé à même les activités de financement et à une contribution parentale fixée à 50\$ par enfant qui participe au voyage;
- Que soit obtenu, par l'agente de développement auprès de l'assureur, un document certifiant que cette activité sera couverte;
- Que le ratio animatrices/enfants soit respecté afin de rencontrer les exigences de notre assureur.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h40 pour se terminer à 19h54.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-08-6996

Sujets :

- Subvention accordée pour le camp de jour 2017
- Éléments manquants à la rose des vents située au parc de la Famille

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h55, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Annie Morin
Secrétaire-trésorière adjointe